

# COMMISSION FORMATION

MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

VISIOCONFERENCE

PRESENT.E.S : Isabelle AABKARI, Pascal BOUCHERY, Olivier CHAULET, Marina DINET-DUMAS, François DUBASQUE, Florian DUPERRE, Jean-Pierre ESCRIVA, Arnaud FRANCOIS, Séverine LEMAITRE, Claire LOTIRON, Isabelle SANTOIRE, Hélène STEVENS, Nicolas TRAN, Catherine TREHONDAT, Emmanuelle VAREILLE, Siobhan VICENTE-FREDEFOND

EXCUSE.E.S : Sébastien AUBINEAU, Yvan HOCHET, Pierre KAMDEM, Jean-Louis YENGUE

INVITEE : Emmanuelle ROUX

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 7 OCTOBRE 2021

Le compte rendu de la séance extraordinaire du 7 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.

POINT LANGUES VIVANTES ETRANGERES

Emmanuelle Roux, directrice de la Maison Des Langues, est invitée à la séance. Elle est remerciée de sa présence.

## **Compte rendu de la réunion avec la MDL le 11 octobre 2021**

La rencontre s'est tenue avec François Dubasque, Emmanuelle Roux, directrice de la MDL, Catherine Tréhondat, responsable du service scolarité et les trois enseignant.e.s du bureau des langues de l'UFR, Régina Nicolas-Kirtley, Graeme Watson et Olivier Chaulet.

L'objectif de cet échange était de faire un état des lieux des problèmes rencontrés dans la mise en œuvre des cours de langue depuis la rentrée afin d'éviter de se retrouver confronté aux mêmes difficultés au 2<sup>nd</sup> semestre, et de voir quelles sont les perspectives pour la Nouvelle Offre de Formation. Les différents sujets abordés sont les groupes de niveau, les créneaux, le co-enseignement en licence 3, et le master. Un compte rendu a été présenté en conseil d'UFR le 21 octobre dernier.

#### - La Nouvelle Offre de Formation

L'organisation reste la même.

En L1 et L2, les étudiant.e.s passeront un test de positionnement pour être placés dans des groupes de niveau. Les groupes seront de maximum 27 étudiant.e.s. L'UE 5 partagera toujours les mêmes créneaux avec l'UE 6, soit les mercredi et vendredi matins. Il y a 16h30 de Travaux Dirigés et 7h30 de Pratiques Pédagogiques Diversifiées.

En L3, 18 heures de co-enseignement sont dispensées par semestre, soit par un.e enseignant.e de la discipline, soit conjointement avec un.e enseignant.e de langues, l'enseignement disciplinaire est alors donné en langue étrangère. Si ce n'est pas possible, alors les 18 heures d'enseignement sont soit laissées à l'enseignant.e de langues, soit partagées à volume horaire égal entre l'enseignant.e de langues et l'enseignant.e de la discipline.

Hormis l'anglais, ce fonctionnement n'est pas proposé pour les autres langues. S'il y a impossibilité de ce côté, alors ce sont des créneaux de langues qui devront être positionnés.

La certification en langue anglaise va être rendue obligatoire (sa passation et non sa réussite) pour valider le diplôme de Licence. Aucune information supplémentaire n'a été communiquée par le ministère à ce jour.

En Master il y a 24 heures d'enseignement par semestre. La principale difficulté rencontrée aujourd'hui est la mutualisation des cours parfois entre 6 ou 7 parcours différents, il est alors impossible de créer des contenus adaptés à tous, et les groupes sont de taille trop importante.

#### Echanges :

\*Il est préférable de déterminer les Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences en partenariat avec les enseignant.e.s de langues.

\*La question de la certification obligatoire en master est posée. Le cadrage établissement indique une certification obligatoire ou bien une note supérieure ou égale à 10/20 non compensable, l'une ou l'autre laissée à l'appréciation des équipes pédagogiques.

\*En Master de Philosophie, les étudiant.e.s suivent des cours d'anglais et d'allemand, mais il n'existe pas de cours spécifiques en allemand, ce sont donc les cours de licence qui sont proposés. Il était question que des cours spécifiques soient créés pour les masters.

Emmanuelle Roux n'a aucune information à ce sujet. Le responsable du département d'allemand de l'UFR Lettres et Langues va être contacté pour savoir où en est le projet et si cela sera possible pour ce 2<sup>nd</sup> semestre.

\*Les modalités de la passation de la certification en langue anglaise en L3 ne sont pas connues. Les équipes pédagogiques doivent faire remonter les listes des étudiant.e.s concerné.e.s. L'université de Poitiers n'a pas encore choisi le prestataire car elle est toujours en discussion avec le ministère sur la certification : l'UP voudrait en choisir une seule, le ministère ne dit pas comment cela sera financé, ni à quelle hauteur. Il n'y a aucune certitude qu'un prestataire externe sera choisi. Si ce n'est pas le cas, alors l'UFR devra organiser la passation de la certification ce qui demandera de mobiliser des amphithéâtres et des enseignant.e.s pour la surveillance des épreuves et leur correction. Cette certification est normalement obligatoire dès cette année universitaire, mais l'UP a demandé un report. Cette demande est sans réponse à ce jour.

Cette certification ne déterminera pas le contenu des cours car ce n'est pas souhaité par les enseignant.e.s de SHA.

Les étudiant.e.s qui n'étudient pas l'anglais ne seront pas pénalisé.e.s car la réussite à la certification n'est pas demandée, mais seulement sa passation.

Pour les étudiant.e.s qui étudient l'allemand, l'espagnol, l'italien, le chinois ou le russe, il est possible de passer le certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur. C'est gratuit et peut être passé une fois par an.

\*Des difficultés ont été rencontrées pour les L3 de Sociologie cette année car il y eu des chevauchements de cours sur les créneaux des UE 5 et 6. Les groupes de niveau n'ont donc pas été mis en place car ces groupes et ceux de TD ne sont pas compatibles.

Il ne devrait pas y avoir de chevauchement de cours en L3 car il n'y a pas de groupes de langues. L'enseignement en langues est dispensé pendant les cours de TD disciplinaires. Par exemple, 3 heures d'enseignement peuvent être ajoutées en UE 1 et 5 heures en UE 2, etc. Si l'enseignement disciplinaire n'est pas possible alors effectivement des cours de langues doivent être positionnés et les créneaux doivent être trouvés. C'est à ce moment que des chevauchements de cours peuvent se produire. Il est conseillé d'engager une concertation avec les enseignant.e.s de langues très tôt, au moment où les Emplois Du Temps sont préparés avant d'être envoyés aux collègues en charge des EDT. Ceci est valable pour ce 2<sup>nd</sup> semestre.

\*Dans la Nouvelle Offre de Formation, l'option Parcours international sera une UE4 internationale. Les cours auront lieu les lundi et jeudi soirs à partir de 18h30 et seront interdisciplinaires. L'UE est dispensée sur quatre semestres en L2 et L3.

\*En Master, il est possible d'étudier une autre langue que l'anglais. Il est possible de changer de langue chaque année, mais pas en cours d'année. Le niveau débutant.e est possible.

\*Un.e étudiant.e qui ne souhaite pas suivre les cours d'anglais doit prévenir le service scolarité ou Olivier Chautet. La MDL lui fera ensuite passer un test de positionnement dans la langue souhaitée.

\*En L1, il n'est possible d'étudier qu'une seule langue. En L2, il est possible d'étudier l'anglais ou une autre langue, et une seconde langue via l'UE4 internationale. Etudier une 3<sup>e</sup> langue

n'est possible qu'en tant qu'audit.eur.rice libre. En Master, si la 2<sup>e</sup> langue n'est pas dans les maquettes, alors elle doit être suivie en tant qu'audit.eur.rice libre.

Un rappel du fonctionnement arrêté pour les enseignements de langues en SHA se trouve en annexe 1.

## CAMPAGNE PARCOURS SUP 2022

### 1 **Fiches « Que faire après le bac ? »**

Ces fiches (cf. annexe 2) apparaissent sur le site internet de l'UP pour renseigner sur les formations. Pour la NOF, elles vont être présentées sous forme de pages web qui seront accessibles depuis le site de Parcours sup.

Ces fiches ont été transmises aux responsables de départements et aux porteurs et porteuses de mention licence pour être mises à jour.

### 2 **Calendrier Parcours sup 2022**

Cf. annexe 3

Il a été transmis aux responsables de départements.

### 3 **Critères généraux d'examen des vœux**

Cf. annexe 4

L'HCERES est revenu vers l'UP pour le 1<sup>er</sup> cycle en demandant à ce que les critères généraux d'examen des vœux pour le pré-classement des candidat.e.s dans les formations sous tension soient précisés.

Ces critères seront pondérés par des coefficients. Dans la mesure où les formations sous tension ne seront déterminées qu'une fois la campagne lancée, il est demandé à chaque formation de préciser sur quels critères elle souhaite mettre l'accent.

Deux niveaux d'information sont à fournir :

- retenir 3 critères parmi les 7 du socle commun ; ces 3 critères auront un coefficient de 3 et les 4 autres resteront à un coefficient de 1
- choisir un bloc parmi 3 ; celui-ci aura un coefficient plus important

Dans les filières non sélectives, les coefficients ne seront mentionnés qu'à titre indicatif.

Dans les filières sous tension, les coefficients seront utilisés pour lancer les calculs destinés à établir le pré-classement.

Echanges :

\*La mise en place de coefficients soulève des inquiétudes car l'UFR avait toujours affiché sa

volonté de ne pas effectuer de sélection à l'entrée de la L1. Jusqu'à aujourd'hui, certains départements ne renseignaient pas les fiches pour permettre à tous.toutes les bachelier.e.s d'accéder à leur formation. Ce choix reste possible pour les départements et la non sélection est toujours le principe affiché par SHA. Par ailleurs, il est rappelé que ces coefficients ne concernent que les filières sous tension.

\*Des départements ont fait le choix d'examiner tous les dossiers pour pouvoir faire remonter les dossiers des bachelier.e.s professionnel.le.s qui se retrouvent en bas de sélection du fait des critères.

Le tableau présenté est très cadré baccalauréat général, mais peut-être existent-ils d'autres documents concernant les bachelier.e.s professionnel.le.s.

## CAMPAGNE UEO 2021-2022

L'offre UEO est soumise au vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ce jour.

Cf. annexe 5

Il y a neuf UEO en SHA. Une seule a été légèrement modifiée suite au départ de l'enseignante qui la portait. C'est le département Sciences de l'Information et de la Communication qui la reprend avec des interventions principalement faites par les enseignant.e.s de ce département.

Le calendrier est joint en annexe 6.

La campagne d'inscription sera ouverte du 22 novembre au 2 décembre 2021. Les cours débuteront le mardi 11 janvier 2022.

Les départements et le service scolarité vont relayer les informations auprès des étudiant.e.s. La Direction du Pilotage des Formations enverra un courriel lundi prochain.

Une réflexion est en cours dans la perspective de la NOF :

- Mise en avant d'une compétence générique : « Développement de son esprit d'ouverture par acquisition d'aptitudes complémentaires »
- Harmonisation des MCCC souhaitée pour toutes les UEO: passer en Contrôle Continu Intégral avec deux évaluations (argument : à l'échelle de l'établissement  $\frac{3}{4}$  des UEO fonctionnent en CCI).

## CAMPAGNE MASTERS 2022-2023

- Les fiches à remplir ont été retournées par les porteurs et porteuses de mention. La CFVU vote sur ce sujet ce jour.

Les changements demandés sont :

- **Capacités d'accueil** : réduction à 28 étudiant.e.s pour le Master Migrations internationales (passage de 2 parcours à 1 seul), réduction à 25 étudiant.e.s pour le

Master Sociologie et augmentation à 60 étudiant.e.s pour le Master Philosophie.

- **Modalité de recrutement** : le recrutement sur concours est une spécificité des Master Musicologie, Master Audiovisuel, médias interactifs, jeux et du Parcours web édito du Master Infocom
- **Suspension du parcours** « Psychologie de l'éducation », le Master Psychologie est donc réduit à 6 parcours. C'est le résultat d'un dialogue entre la mention Psychologie, accompagnée par l'équipe de direction par intérim, et le pôle Formation de l'université qui proposait un allègement de l'architecture de ce master qui compte beaucoup de parcours. Ce parcours, très mutualisé avec l'INSPE, a la particularité d'avoir un mode de fonctionnement complexe qui rend notamment difficile l'élaboration des emplois du temps. Le parcours est donc suspendu, mais pourrait être rétabli dans une nouvelle configuration dans une prochaine NOF.

Les capacités d'accueil peuvent être revues tous les ans.

### Echanges :

\*Le département de Psychologie a pris la décision de suspendre le parcours « Psychologie de l'éducation » à cause de son coût et du mal-être observé chez les étudiant.e.s. En effet le parcours est entièrement mutualisé, les étudiant.e.s ont donc du mal à trouver leur place et à se positionner professionnellement. Un tel parcours requiert des moyens or la présidence demande que la NOF soit à coût constant.

\*Le département de Sociologie, par manque d'enseignant.e.s en Licence a dû fermer une option en Master. Cela réduit donc l'offre de formation en Master, alors que l'UP insiste sur le lien formation-recherche et ne souhaite pas devenir un collège universitaire.

Par ailleurs une nouvelle mention de master est créée pour la NOF, celle d'Anthropologie.

- o Prochaine campagne de recrutement en master sur le modèle de parcours sup

Un nouveau texte de loi est annoncé pour décembre qui modifierait grandement la campagne de recrutement en master et la calquerait sur Parcours sup. Cela donnerait :

-Nombre limité de candidatures

-Pas de classement de vœux

-Période principale et période complémentaire, communes à tous les établissements

-Entrée au parcours et non à la mention

- o Nouvelle plateforme
- Attendus de chaque formation (à partir des fiches RNCP Licence)
- Critères généraux d'examen des vœux

- Composition de la commission de recrutement

Cela doit être présenté à la CFVU du 9 décembre. Les porteurs et porteuses de mention master vont être sollicité.e.s prochainement.

Un exemple de la forme que devrait prendre la plateforme est présenté en annexe 7.

Huit items ont été retenus pour chaque formation :

-5 d'entre eux (bleus) sont transversaux donc les porteurs et porteuses de mention n'auront pas la main dessus, ils seront pré-remplis.

-les porteurs et porteuses de mention doivent remplir 3 items (rouges) en rédigeant les attendus dans un texte court.

L'entrée se faisant au parcours, les attendus sont à renseigner par parcours. Un tableau par parcours doit être complété.

Il est possible de se baser sur les fiches RNCP des Licences où les connaissances et compétences sont déjà renseignées.

La mise en place d'un calendrier unique avec une période normale et une période complémentaire est calquée sur Parcours sup.

#### Echanges :

\*Parcours sup est pris comme modèle alors que ce système n'a pas encore prouvé son efficacité puisque cette année, à nouveau, des bachelier.e.s sont resté.e.s sans affectation.

## CAMPAGNE LICENCES PROFESSIONNELLES 2022-2023

Le ministère veut mettre en place une procédure similaire à celle du master.

Cela sera également présenté à la CFVU du 9 décembre.

- Un calendrier établissement de campagne
- Les capacités d'accueil
- Les modalités de recrutement
- L'utilisation ou non d'une liste complémentaire
- Les documents demandés

Concernant le calendrier de recrutement, des renseignements vont être pris auprès des porteurs et porteuses de mention pour connaître leurs pratiques en la matière et éviter qu'elles ne soient mises à mal par ce calendrier unique.

## POINT SUR LA SAISIE DE LA NOF DANS AMETYS

Trois sessions de formation sur le logiciel Amétys ont eu lieu. Les retours des enseignant.e.s sont positifs. Pour rappel, il existe une plateforme d'assistance, des tutoriels, des diaporamas, et enfin des documents mis à disposition sur l'ENT de chacun.e.

- **UE 4 L1S1** : créer un enseignement pour une autre formation (utiliser le guide transmis par Sophie Mazars)
- **UE 5 S1 au S4** : à renseigner par chaque formation, faire une duplication puis indiquer 16,5h TD et 7,5h PPD (Plateforme en autonomie)
- **PPD** : classe inversée en TP (une proposition de modification pour qu'il soit possible de saisir en TP et pas seulement en CM ou en TD a été faite et est soumise au vote en CFVU ce jour) ; participation à des événements académiques en master (un nouveau paramétrage dans Amétys va permettre de l'inscrire comme tel dans les maquettes puisqu'il n'y a pas de rémunération des enseignant.e.s).

### Echanges :

\*L'UE 4 du S2 est un renforcement disciplinaire ou un partenariat avec d'autres disciplines pour permettre des passerelles. Le nombre de partenariats est limité à 3 pour des raisons d'organisation des EDT. Cela n'inclut pas la participation à l'UE réservée aux étudiant.e.s de Psychologie.

\*L'impossibilité de saisir un PPD en TP a été signalée par plusieurs composantes lors de la dernière réunion des assesseur.e.s formation. Cela nécessite un vote en CFVU car cela a déjà été voté par la CFVU. Si cela est voté alors il y aura un nouveau paramétrage d'Amétys et l'information sera communiquée aux porteurs et porteuses de mention qui pourront effectuer les modifications même si ils.elles ont déjà remonté les maquettes à leur responsable de département. Les maquettes sont à remonter à la direction pour le 22 novembre.

\*L'UE 4 spécifique à la Psychologie est en cours de création. Son intitulé temporaire est « Sciences humaines ».

\*La présence en TD est obligatoire en L1, mais il est possible d'inclure un quitus de présence dans les MCCC.

\*La rémunération pour une heure d'enseignement de TP n'est pas identique pour les enseignant.e.s titulaires et les non titulaires. 1 HETP = 1HETD pour les titulaires, mais c'est moins pour les non titulaires. C'est un calcul de rémunération injuste. Il serait souhaitable que l'UP change cette méthode de rémunération si c'est une règle établissement et non administrative. A ce jour, aucune information n'a été communiquée à ce sujet. C'est une question qui doit être remontée aux élu.e.s des instances de l'UP.

Quand il y a un dépassement de service alors ces heures sont automatiquement des heures de TP.

\*Les cours qui auraient lieu sur les jours fériés sont automatiquement reportés sur la semaine 13.

Les maquettes seront votées lors du Conseil d'UFR le 2 décembre.

## QUESTIONS DIVERSES

- Les étudiant.e.s ayant le statut d'artiste confirmé.e peuvent bénéficier du Contrat d'Aménagement d'Etudes.

Cette procédure a été mise en place à la fin de l'an dernier par l'UP. Elle est calquée sur celle pour les sporti.f.ve.s de haut niveau.

Une 1<sup>ère</sup> commission s'est réunie en juillet dernier puis une 2<sup>e</sup> en septembre, et une 3<sup>e</sup> se réunira mi-novembre. L'UFR SHA a le plus d'étudiant.e.s bénéficiaires de cette procédure: 5 étudiant.e.s à ce jour dont 3 en Musicologie, 1 en Psychologie et 1 en Histoire de l'Art et Archéologie.

### Echanges :

\*Des étudiant.e.s en 3<sup>e</sup> année de conservatoire inscrit.e.s en L1 demande ces aménagements. Cependant cela revient à mettre de côté les enseignements de la faculté au profit des cours du conservatoire. Le département de Musicologie a donc demandé un droit de regard sur ces dossiers et devrait intégrer la commission. C'est effectivement aux équipes pédagogiques de valider la demande.

- Procédure de changement de prénom d'usage

Une mission égalité a été créée et est présidée par Catherine Rannoux. Ses deux référentes pour SHA sont Catherine Esnard et Adelina Miranda.

Les étudiant.e.s qui ont déjà entamé des procédures administratives ou judiciaires pour un changement d'identité peuvent en demander la reconnaissance à l'UP avant l'aboutissement de leurs démarches. Leur prénom peut être modifié sur les listes d'appel, les listes

d'émargement et pour leur adresse courriel.

Les étudiant.e.s peuvent faire leur demande auprès du responsable de leur formation ou département ou au service de la scolarité ou directement auprès de Catherine Rannoux. Un rendez-vous avec la mission Egalité est obligatoire. Des informations sont disponibles sur le site internet de l'UP.

L'UFR SHA est celui qui a reçu le plus de demandes à ce jour. Cinq demandes ont été reçues et acceptées. Une nouvelle demande a été faite récemment.

- Journée Portes Ouvertes de l'université - 5 février 2022

Cette journée sera très probablement organisée dans une version hybride : présentiel/virtuel. Cela permettra d'anticiper une possible dégradation de la situation sanitaire. De plus, il semble que la version virtuelle permet d'atteindre un plus large public pour les formations de Master, en évitant un déplacement chronophage et coûteux à des candidat.e.s qui peuvent venir de toute la France.

**Prochain rendez-vous :**

Commission Formation jeudi 9 décembre 2021 à 14h

## ANNEXE 1 Fonctionnement de l'enseignement des langues

### Fonctionnement par arrêté de 2018

#### **L1 – L2 LV1** : Allemand, Italien, Espagnol ou Anglais

- Test de positionnement automatique à l'inscription administrative en L1
- Délivrance d'une attestation de niveau de A0 à C1
- Répartition des étudiants en groupes de niveaux / 27 max par groupe
- 16H30 présentielles + 7h30 APP étudiants (=17HTD enseignants)
- Créneaux partagés avec UE 6 :
  - 8h – 9h30 Mercredi et Vendredi matin
  - 9h30 – 11h
  - 11h – 12h30
- Aucun autre TD ne doit être placé sur ces créneaux
- Début des cours de LV1 S1 en semaine 3
- Assiduité obligatoire
- CCI

#### **L3 LV1** : Allemand, Italien, Espagnol ou Anglais

- Plus de cours de langue ni de groupe spécifiques
- Co-enseignement – langue de spécialité – 18h – pas de préparation à la certification sauf choix composante
- *Obligation (? en cours) de passer une certification – aucune information précise à ce jour*
- Normalement, pas de créneaux dédiés mais en l'absence de co-enseignement, Créneaux partagés avec UE 6 :
  - 8h – 9h30 Mercredi et Vendredi matin
  - 9h30 – 11h
  - 11h – 12h30

- + créneaux aléatoires définis en début d'année (mercredi en début d'après-midi, lundi matin etc.)
- CCI

### **Master I et II – Cadrage de 2017...**

1. 6 ECTS – 48H de langue de spécialité. 3 ECTS minimum par an. Effectifs : TD, comme en Licence. (Max 40, mais c'est déjà beaucoup pour des effectifs de cours de langue... max 30 serait mieux.)
2. Peuvent être divisées par UE, et contextualisées, comme en L3.
3. Problème majeur : la mutualisation de cette UE transversale/effectifs.

Ex : mutualisation demandée pour Mondes Modernes et Contemporains, Mondes antiques, Expertise Historienne, Histoire de l'Art et Musicologie ... ?

4. MCCC à déterminer avec équipe de langues.
5. Certification en Master : renseignement pris, il y a deux solutions qui s'offrent aux porteurs de Master :

Conditionner la délivrance du Master soit à l'obtention d'une certification, soit à l'atteinte d'un niveau/note de LV1 prédéfini (souvent 10/20). A ce jour 100% des porteurs ont choisi la 2<sup>o</sup> solution, raison pour laquelle je n'avais jamais entendu parler de la 1<sup>ère</sup>.

6. Quels profs pour quel cours ? Vos interlocuteurs privilégiés : O. Chaulet / G. Watson-R. Nicolas
7. Allemand en Master Philo : après discussion avec Hélène Yèche, oui il est possible de proposer aussi de l'allemand de spécialité en Master, mais il faut le notifier dans AMETYS aujourd'hui même pour 2022, et ajouter une ligne au même titre que l'anglais, sinon le cours ne pourra être financé.

### **UE 4 Internationale**

Ouverte au S3 sur 4 semestres (L2 + L3) – 48h semestre

LV2 : Portugais, Russe, Arabe, Chinois, Allemand, Espagnol, Italien + LV1 renforcée

Créneaux dédiés UP pour les UE4 : lundi et jeudi de 18h30 à 20h30

Inscription pour les L2 début septembre. Début des cours semaine 3.

Assiduité obligatoire

CCI

### **Certifications**

1. La MDL propose et proposera toujours : CLES allemand, italien, espagnol, anglais, TOEIC, IELTS, + en chinois, russe, arabe et portugais.

CLES allemand, anglais, espagnol et italien : plusieurs sessions par an. 1 session gratuite pour une langue, par an, par étudiant.

2. Certification obligatoire en anglais : délivrance du diplôme de Licence liée à la passation en L3 (pas de niveau obligatoire ni d'obtention obligatoire) d'une certification. A ce jour, aucune nouvelle sur quelle certification, quand, comment.

## ANNEXE 2 Parcours sup 2022 : modèle de fiche « Que faire après le bac ? »

Aller : [Au contenu](#) | [Au menu](#) | [A la recherche](#) | [Dyslexie](#) | [Contraste](#) | [A](#) | [A](#) | [A](#)

FR | [Accès directs](#) | [Espace étudiant·es](#) | [Candidature / Inscription](#)

**BAC +3**

**Lieux de la Formation :**

- > Campus de Poitiers, Bâtiment A1
- > Angoulême, Centre Universitaire de la Couronne-Angoulême
- > Niort, Pôle universitaire de Niort

[Plus d'informations : description des cours](#)

**Protégé : Licence Droit**

- [Objectifs](#)
- [Pour qui ?](#)
- [Profil des inscrits](#)
- [Voies d'accès](#)
- [Matières enseignées](#)
- [Rythme de la formation](#)
- [Poursuites d'études](#)
- [Métiers visés](#)

### Objectifs

La licence Droit vise l'acquisition des bases théoriques essentielles à tout juriste tout en assurant une solide culture générale. Les deux premières années offrent une formation générale et identique à tou-te-s les étudiant·e-s tandis que la troisième année permet une spécialisation. La licence permet également d'acquérir les compétences méthodologiques et techniques nécessaires à l'ensemble des métiers du droit.

[Informations complètes \(description des cours\)](#)

---

### Pour qui ?

Pour réussir ses études de droit, il faut avoir le goût de la lecture, une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale, posséder de bonnes capacités d'analyse, de raisonnement et d'argumentation, être curieux·se et rigoureux·se. Il est par ailleurs conseillé d'être titulaire d'un baccalauréat général.

---

### Profil des inscrits

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ÉTUDIANT·E·S PAR TYPE DE BAC EN LICENCE 1 :

Type de Bac	Pourcentage
BAC ES	48 %
BAC TECHNO	11 %
BAC PRO	2 %
AUTRE	3 %

TAUX DE RÉUSSITE PAR TYPE DE BAC EN LICENCE 1 (PRÉSENCE AUX EXAMENS) :

Type de Bac	Inscrit·e·s	Présent·e·s	Admis·e·s
BAC ES	338	238	209
BAC L	115	61	48
BAC S	137	109	102

## ANNEXE 3 Calendrier Parcours sup 2022

Début	Fin	Objet
20/01/2022	29/03/2022	Formulation des vœux
	07/04/2022	Finalisation des dossiers et confirmation des vœux
05/02/2022	05/02/2022	JPO tous sites UP
06/02/2022	06/02/2022	Jour férié
13/04/2022	13/04/2022	Extractions des dossiers complets Formation et initiation aux commissions d'examen des vœux à destination des membres des commissions
16/04/2022	01/05/2022	Pause pédagogique UP
18/04/2022	18/04/2022	Jour férié
22/04/2022	22/04/2022	Session collective de paramétrage de l'outil d'aide à la décision avec les examinateurs et examinatrices des formations non sélectives
01/05/2022	01/05/2022	Jour férié
02/05/2022	13/05/2022	Commissions d'examen des vœux et import classements
08/05/2022	08/05/2022	Jour férié
16/05/2022	16/05/2022	Import des classements de toutes les CEV
20/05/2022	20/05/2022	Classements de l'ensemble des commissions importés au ministère
26/05/2022	26/05/2022	Jour férié
02/06/2022	15/07/2022	Phase principale d'admission
23/06/2022	16/09/2022	Phase complémentaire d'admission

## ANNEXE 4 Parcours sup 2022 Critères généraux d'examen des vœux

Champs d'évaluation (catégories de critères)	Rappel des critères généraux d'examen des vœux publiés sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux (publié dans le rapport public de la commission)	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères (notes, appréciations, fiche Avenir...)	Degrés d'importance des critères (par ordre décroissant d'importance : essentiel, très important, important, complémentaire)
<b>Résultats académiques (notes, moyennes, progression...)</b>	Moyenne arithmétique des notes disponibles	Notes de Première et Terminale (hors épreuves du bac)	Notes des bulletins	Très important
	Enseignements du socle commun en lien avec la formation visée	Enseignement scientifique Histoire-géographie Enseignement moral et civique (EMC) Éducation physique et sportive (EPS) Français / Philosophie Langue vivante A Langue vivante B	Notes des bulletins	Très important
	Enseignement artistique, littéraire, sciences humaines et sociales	Arts (arts plastiques ou arts du cirque ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts) Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques Humanités, littérature et philosophie Langues, littératures et cultures étrangères et régionales Littérature, langues et cultures de l'Antiquité Sciences économiques et sociales	Notes des bulletins	Très important
	Enseignement scientifique, technique et sportif	Mathématiques Numérique et sciences informatiques Physique-chimie Sciences de la vie et de la Terre Sciences de l'ingénieur	Notes des bulletins	Très important

		Biologie-écologie (dans les lycées agricoles uniquement) Éducation physique, pratiques et culture sportives		
	Enseignement scientifiques, littéraires, sciences humaines et sociales	Mathématiques Physique-chimie Sciences de la vie et de la Terre Langues, littératures et cultures étrangères et régionales Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques Sciences économiques et sociales	Notes des bulletins	Très important
<b>Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire</b>	Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir	Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir	Fiche Avenir	Important
<b>Savoir-être</b>	Champ « Capacité à s'investir et autonomie » de la fiche Avenir	Champ « Capacité à s'investir » et « Autonomie » de la fiche Avenir	Fiche Avenir	Important
<b>Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet</b>	Champ « Capacité à réussir » de la fiche Avenir	Champ « Capacité à réussir » de la fiche Avenir	Fiche Avenir	Important
	Projets de formation	Cohérence du (ou des) projet(s) de formation avec la formation choisie	Projet de formation motivé, fiche réorientation	Très important
<b>Engagements, réalisations dans des activités péri ou extra-scolaires</b>	Aucun critère défini pour ce champ			

## ANNEXE 5 Campagne UEO 2021-2022

Anthropologie de l'Asie et de l'Amérique du Sud	20	250	210	Poitiers	UE à contenu disciplinaire	A. AVDEEFF, P. BOUCHERY, A. GIGLIO- JACQUEMOT
Esclavages et dépendances de l'Antiquité à l'ère des abolitions	20	150	150	Poitiers	UE à contenu disciplinaire	Sébastien JAHAN
Histoire religieuse de la France de la Renaissance à la Révolution Française	20	150	117	Poitiers	UE à contenu disciplinaire	Fabrice VIGIER
Numérique et société : enjeux et controverses	20	40 ?		Poitiers	UE à contenu disciplinaire	<del>Marion HAZA, Florence Chérigny,</del> Yannis DELMAS
Le corps et ses usages de marquage	20	100	23	Poitiers	UE d'enseignement favorisant les pratiques artistiques, culturelles, sportives	Jean-Baptiste MARCHAND
Les révolutions de la liberté : France, Amérique	10	100	100	Poitiers	UE à contenu disciplinaire	Anne JOLLET
Les Vikings : décrypter le mythe, découvrir la réalité historique	10	40		Poitiers	UE à contenu disciplinaire	Lucie MALBOS
Marges, Périphéries, antimondes	20	40	15	Poitiers	UE à contenu disciplinaire	Pierre KAMDEM
Psychologie et cinéma	20	100	12	Poitiers	UE d'enseignement favorisant les pratiques artistiques, culturelles, sportives	Elsa Eme

## ANNEXE 6 Calendrier campagne UEO 2021-2022

Lundi 15 Novembre 2021	Courriel aux étudiants les informant de l'ouverture de la campagne des UEO du 22/11 inclus au 02/12 inclus	DPF
Lundi 22 Novembre 2021	Ouverture campagne en ligne	DPF
Vendredi 26 novembre 2021	Relance individuelle des étudiants sans pré-inscriptions aux UEO	DPF
Mardi 30 Novembre 2021	Relance individuelle des étudiants sans pré-inscriptions aux UEO	DPF
Jeudi 2 Décembre 2021	jeudi 03/12 inclus : fin campagne en ligne	
Lundi 6 Décembre 2021	Validation des prérequis	Assesseurs et Scolarité des composantes
Mercredi 8 décembre 2021	Réunion arbitrage assesseurs 13h00 14 h00 I médias salle A Fresnel	Assesseurs, I-médias, DPF , VP Formation
Jeudi 9 décembre 2021	Mise en place des résultats de la réunion d'arbitrage  Synchronisation des données d'AGUEL dans l'Application du SUAPS (inscrits aux UEO)	I-médias
Vendredi 10 Décembre 2021	Diffusion des informations aux étudiants concernant les affectations	DPF , I-médias
Lundi 10 janvier 2022	Du 11/01 au 01/02 inclus : inscriptions pour les retardataires et les réaffectations  <i>(Les modifications en lien avec les activités du SUAPS seront réalisées par le SUAPS dans les deux applications)</i>	DPF et SUAPS
Mardi 11 Janvier 2022	Début des cours SEMESTRE PAIR	Composantes
Mercredi 11 Mai 2022	Date limite de retour des notes des UEO - Session 1	Composantes
Mercredi 22 Juin 2022	Date limite de retour des notes des UEO - Session 2	Composantes

## ANNEXE 7 Future plateforme campagnes masters 2022-23 : les attendus

906 SHA	GEOGRAPHIE, AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT	Gestion et développement des Territoires en Transition	Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires	
			Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire	
			Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	

Comosante	Mention	Parcours	Attendus	
			Usages digitaux et du numérique	Mobiliser et mettre en œuvre efficacement des procédures d'utilisation d'outils digitaux et numériques ; comprendre et s'appropriier les fondements du numérique ; répondre aux attentes d'une certification nationale de référence.
			Expression et communication écrites et orales	Communiquer de manière compréhensible et pertinente des informations selon le contexte donné, en langue française et en langue étrangère.
			Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner, apprécier la pertinence et exploiter des sources d'information
			Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Identifier et situer les champs professionnels possibles en lien avec la formation
			Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Se positionner dans un projet ; coopérer et collaborer pour accomplir des projets ; s'inscrire dans une démarche de réflexion et de progression